

Image not found or type unknown



Aide alimentaire en cas d'abandon de la mère ?

Par **la sardine**, le **04/11/2009** à **14:27**

Bonjour,

Après avoir fait une recherche pour retrouver ma mère qui m'a abandonné dans mon enfance, et que celle-ci n'a pas voulu donner suite à ma requête, suis-je tenu aux devoirs " d'aide alimentaire " au cas ou elle serait en grande difficulté pour ses vieux jours?

Merci de votre réponse.